



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 210

JUILLET-AOÛT 2020

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Les vendredis de l'été à la Chapelle Notre Dame de Lorette à Irvillac



Les travaux de restauration de la chapelle, initiés par la Commune d'Irvillac en 2007, étant terminés
L'association culturelle locale **WAR HENTCHOU IRVILHAG** ouvrira la chapelle aux visiteurs,

Tous les vendredis de l'été, de 16 à 18 h

À partir du vendredi 10 juillet 2020 jusqu'au vendredi 28 août 2020 inclus..

Dominant le village de Coatnant, sur une sorte de terrasse de ce village de la commune d'Irvillac, au nord de la Cornouaille, la chapelle Notre-Dame-de-Lorette est située sur l'ancienne route de Quimper à Landerneau (voie antique), dans un cadre architectural d'un grand intérêt : maisons des XVII^e et XVIII^e.

Un Calvaire-fontaine monumental de 1644 (cl. M.H., 1976) est érigé au centre de ce village.. La paroisse elle-même, ancien prieuré-cure de l'abbaye de Daoulas, toute proche, est mentionnée dès le XI^e siècle dans le cartulaire de Landevennec (Ploe Ermeliac).

FORUM DES ASSOCIATIONS - SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020 (9h00 - 12h00)

Inscription de votre association en mairie ou auprès de yann.monbel@irvillac.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

Lors de cette séance de Conseil les élus ont validé le projet de règlement intérieur du Conseil Municipal présenté par la municipalité. Le Maire a rappelé que ce règlement intérieur devait impérativement fixer l'organisation des réunions de Conseil et le fonctionnement des commissions municipales pour la durée de la mandature.

La séance a également été consacrée à la nomination des candidats, non élus, dans les commissions. Toutes les candidatures dans les diverses commissions ont été validées par le Conseil et répertoriées comme suit :

Commission des Affaires Sociales, de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance

Monsieur le Maire, Président	Madame KERVERN Laurence	Madame LE PAPE-GODOC Morgane
Madame LECANON Valérie	Madame BUTEL Ketty	Madame DIVERRES Frédérique
Madame ROFFAT CANCEL Monique	Monsieur LE NORMAND Christophe	

Commission du Personnel

Monsieur le Maire, Président	Monsieur BRUNET François	Madame LE CANN Yvonne
Monsieur KERDONCUFF Guy	Monsieur LE GOFF Yann	Madame SCIOU Anaïs
Madame LECANON Valérie		

Commission Information, Communication, Vie Associative, Jeunesse et Sport

Monsieur le Maire, Président	Monsieur MALLEJAC Florian	Madame BUTEL Ketty
Monsieur MONBEL Yann	Monsieur KERDONCUFF Guy	Monsieur GAUTARD Stéphane
Monsieur KEROMNES Maurice	Monsieur LE HENAFF Patrick	Madame DIVERRES Frédérique
Monsieur JACQ Laurent	Monsieur LE NORMAND Christophe	

Commission Voirie et Bâtiments Communaux

Monsieur le Maire, Président	Monsieur KEROMNES Maurice	Madame LE CANN Yvonne
Monsieur BRUNET François	Monsieur LE GOFF Yann	Monsieur MALLEJAC Florian
Madame BUTEL Ketty	Madame GOASGUEN Marie-Catherine	Monsieur KERDONCUFF Guy
Monsieur LE HENAFF Patrick	Monsieur DEPRETTO Daniel	Monsieur DIVERRES Eric
Monsieur MARTIN Roger	Monsieur BOURDON Henri	Madame ULVOAS Delphine

Commission Urbanisme, Valorisation du Patrimoine et de la Culture

Monsieur le Maire, Président	Madame LE CANN Yvonne	Monsieur MALLEJAC Florian
Monsieur KERDONCUFF Guy	Madame GOASGUEN Marie-Catherine	Madame SCIOU Anaïs
Monsieur BRUNET François	Madame KERVERN Laurence	Monsieur LE HENAFF Patrick
Monsieur DEPRETTO Daniel	Madame GUERET Isabelle	Monsieur MAZE Bertrand
Monsieur JACQ Laurent	Monsieur CRENN Gilbert	Monsieur SUBIRA Bruno
Monsieur ULVOAS Jean Jacques		

Conseil Municipal (2/3)

Commission aux Finances

Monsieur le Maire, Président	Monsieur KEROMNES Maurice	Monsieur KERDONCUFF Guy
Madame LECANON Valérie	Monsieur MONBEL Yann	Madame LE CANN Yvonne
Monsieur LE HENAFF Patrick	Monsieur MAZE Bertrand	Monsieur JACQ Laurent
Monsieur MARTIN Roger	Monsieur LE NORMAND Christophe	

Commission Environnement et Cadre de vie

Monsieur le Maire, Président	Madame SCIOU Anaïs	Monsieur MONBEL Yann
Madame LE CANN Yvonne	Monsieur GAUTARD Stéphane	Monsieur KERDONCUFF Guy
Madame GOASGUEN Marie-Catherine	Madame LE PAPE-GODOC Morgane	Monsieur LE HENAFF Patrick
Monsieur DIVERRES Eric	Monsieur JACQ Laurent	Monsieur CRENN Gilbert
Madame SAUSSEY-MAJESWSKI Michèle	Madame ROFFAT CANCEL Monique	Monsieur BOURDON Henri

Tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ont également été nommés pour siéger dans cet établissement public qui intervient en matière sociale, en liaison avec diverses institutions publiques et privées (CAF, MSA, Conseil Départemental, Associations)

Monsieur Jean Noël LE GALL, maire, Président,

Madame LECANON Valérie, Adjointe au Maire aux Affaires Sociales et à l'Enfance,

Madame LE CANN Yvonne, Adjointe au Maire à l'Environnement,

Madame KERVERN Laurence, Conseillère municipale déléguée aux Affaires Sociales et à l'Enfance,

Madame GOASGUEN Marie-Catherine, Conseillère municipale déléguée à l'environnement,

Madame GODOC-LE PAPE Morgane, membre du conseil,

Madame BUTEL Ketty, membre du conseil.

Madame PLUMECOQ Charlotte, représentante de Pôle Emploi,

Madame MERRIEN Marie-Claire, représentante du Secours Catholique,

Madame COULOIGNER Anne-Claude, représentante des assistantes maternelles,

Madame GUEROC Patricia, représentante de l'UDAF,

Madame REGNAULT Sandrine, représentante de l'ADMR,

Madame GLOANEC Carine, présidente de l'association Lud'Autisme,

Madame MENEZ Odile, représentante de l'association Le Club des 3 Rivières.

La Commission communale des impôts directs a également été mise en place. Le Maire a rappelé son rôle qui est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé les propositions de la municipalité d'augmenter de 1 % les tarifs des services périscolaires de la commune à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020.

Cantine	2020/2021	Rappel 2019/2020
Tarif enfant inscrit	3,44 €	3,41 €
Tarif enfant non inscrit (Majoration)	4,38 €	4,34 €
Repas adulte	6,95 €	6,89 €
Garderie (ALSH)	2020/2021	Rappel 2019/2020
Tarif à l'heure	1,99 €	1,98 €
Tarif du goûter	0,50 €	0,49 €
Majoration à l'heure (après 19h)	4 €	4 €

Conseil Municipal (3/3)

Les élus ont également approuvé le renouvellement de la ligne de trésorerie de la commune, à hauteur de 200 000 € et ont retenu les propositions de la Caisse d'Epargne pour un crédit octroyé pour une durée de un an, à taux fixe de 0,45 %, avec commission d'engagement de 300 € ;

Une cession d'un délaissé communal de 113 m², dans le hameau de Guiler, a été consentie aux conjoints DENNIEL, au prix de 5 € le m².

Un droit à la formation des élus a également été approuvé par l'assemblée.

Le Conseil Municipal a ensuite émis un avis favorable au renouvellement de la convention avec le Département pour l'initiation à la langue Bretonne des élèves des classes de Grandes sections et de Moyennes sections, pour une heure d'enseignement par semaine.

Le Maire a également été autorisé à renouveler la convention avec la Communauté de Communes pour l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie.

En questions diverses, le Maire a évoqué l'installation de la Commission de révision des listes électorales qui est chargée de s'assurer de la régularité de la liste électorale et de statuer sur les recours administratifs déposés par les administrés contre un refus d'inscription. Il a précisé que cette commission doit être composée d'un conseiller municipal, pris dans l'ordre du tableau, sur la base du volontariat ainsi que d'un délégué désigné par le Préfet et d'un délégué désigné par le Président du Tribunal judiciaire. M. Guy KERDONCUFF, Premier Adjoint, s'est porté volontaire pour participer à la Commission. Madame Valérie LE CANON, 2^{ème} Adjoint, s'est portée volontaire pour assurer la suppléance de M. Guy KERDONCUFF.

La séance de Conseil s'est achevée par un rappel de la journée du patrimoine qui sera organisé par la commune les 19 et 20 septembre 2020, et par l'inauguration des travaux de la chapelle Notre Dame de Lorette qui aura lieu le 5 septembre 2020.

Les dates d'installation des commissions municipales ont été fixées comme suit :

Commission des Affaires Sociales, de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance : **6 juillet 2020 à 17h30**

Commission Information, Communication, Vie Associative, Jeunesse et Sport : **4 juillet 2020 à 10h00**

Commission Voirie et Bâtiments Communaux : **3 juillet 2020 à 18h00**

Commission Urbanisme, Valorisation du Patrimoine et de la Culture : **2 juillet 2020 à 18h00**

Commission aux Finances : **6 juillet 2020 à 10h00**

Commission Environnement et Cadre de vie : **4 juillet 2020 à 11h00**

La première réunion du Centre d'Action Sociale Communale aura lieu le lundi 6 juillet 2020 à 18h30.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au lundi 7 septembre 2020.

Ouverture d'un cabinet de Sophrologie à Irvillac

Récemment diplômée de l'école de Sophrologie Caycédienne de Brest, Anne-Gaël Lebouvier ouvrira son cabinet dans la commune et proposera des séances individuelles et de groupe à partir du mois de Septembre.

La sophrologie est une relaxation dynamique, une discipline du mieux-être, efficace dans de nombreuses situations personnelles, professionnelles, familiales et sociales.

Elle a été créée par le neuropsychiatre Alfonso Caycedo, au début des années 1960.

La sophrologie permet à chacun de bénéficier de ses bienfaits, grâce à des techniques qui peuvent être utilisées au quotidien.

C'est un art de vivre ouvert à tous, qui ne nécessite aucune condition physique particulière, qui permet d'être mieux dans son corps, mieux dans sa tête et ainsi mieux dans sa vie, et de devenir acteur de son mieux-être.

Que permet la sophrologie ?

- Retrouver la confiance en soi
- Mieux gérer son stress
- Apprivoiser ses émotions
- Améliorer la qualité de son sommeil
- Retrouver de l'énergie (moins de fatigabilité)
- Canaliser son irritabilité
- Retrouver ses capacités et ses ressources
- Améliorer sa concentration et sa mémoire (pour la préparation aux examens par exemple)
- Se projeter positivement dans l'avenir
- Développer ses capacités d'adaptation
- Mieux gérer les difficultés rencontrées dans sa vie familiale, sociale et professionnelle
- Apprendre à prendre du recul
- Gagner en sérénité en s'ancrant dans l'instant présent

Les séances individuelles auront lieu uniquement sur rendez-vous.



Contact :

Anne-Gaël LEBOUVIER

06 61 14 48 63

sophrologie.lebouvier@gmail.com



Communiqué de presse

A Landerneau, le 19 juin 2020

Trier les déchets devient plus simple !

Depuis le 1^{er} juillet, recycler ses emballages devient plus simple ! La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas modifie les consignes de tri des déchets pour l'ensemble de ses habitants.

Plus simple le tri !

Désormais, **tous les emballages et papiers, quels qu'ils soient, se trient** et peuvent être jetés dans la poubelle jaune et la colonne enterrée jaune. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice... Ainsi que **les petits déchets avec aluminium** : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compote...

Quatre Français sur cinq ont encore un doute sur ce qu'il faut mettre ou non dans la poubelle de tri. Désormais, plus de doute, il suffit de retenir ces trois règles d'or :

- 1 - C'est un emballage ? Déposez-le dans la poubelle de tri !
- 2 - Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 - Déposez vos emballages en vrac sans les imbriquer dans le bac jaune ou la colonne enterrée jaune (pas dans des sacs).

Attention ! pour les emballages en verre, pas de changement, ils sont à déposer uniquement dans les colonnes à verre.



Mémo tri et courrier envoyés fin juin aux habitants

Pour accompagner les habitants, la Communauté de communes a envoyé fin juin un courrier et un mémo tri aux habitants des 22 communes, **pour préciser les nouvelles consignes de tri en vigueur**. Pour toute question, notre service environnement est disponible au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh. Des informations sont également publiées sur notre site www.pays-landerneau-daoulas.fr ou sur le site www.consignesdetri.fr.

Un projet commun sur le Nord-Finistère

C'est tout le Nord-Finistère qui passe au niveau supérieur ! Une **campagne de communication commune à l'ensemble des collectivités** du Nord-Finistère, intitulée « **Bac man** », permet d'illustrer les nouvelles consignes de tri pour tous les habitants : affiches sur l'espace public, spots radios, vidéos sur internet. Les règles de tri sont désormais les mêmes pour tous les finistériens peu importe leur lieu de vie ou de travail.

Contact presse : Enora PERHIRIN / 06 22 85 47 72 / enora.perhirin@ccpld.bzh

Un centre de tri TRIGLAZ nouvelle génération

Cette simplification du tri des déchets est rendue possible par la **modernisation du centre de tri TRIGLAZ** situé à Plouédern. 6,8 millions d'euros ont été investis dans cet équipement pour répondre à ces nouveaux enjeux :

- Trier tous les types d'emballages plastiques,
- Trier jusqu'aux petits déchets aluminiums.

Pour éviter de perturber le travail des trieurs et participer à la réussite de ce projet, il est strictement interdit de mettre des emballages en verre et des ordures ménagères dans les bacs jaune ou colonnes enterrées jaune.

Aussi, les couches, les cotons tiges, les cotons démaquillants, les lingettes et autres produits hygiéniques ainsi que les sacs d'aspirateurs ou encore la litière organique sont à jeter dans les sacs à ordures ménagères.

De plus, éviter l'achat de produits avec des emballages et trier mieux permet de réduire les déchets d'ordures ménagères. Le respect de ces règles simples contribue à agir en faveur de l'environnement pour une gestion plus durable des déchets sur le territoire.

Contact presse : Enora PERHIRIN / 06 22 85 47 72 / enora.perhirin@ccpld.bzh

Informations diverses



L'**Assemblée Générale** de l'Amicale Laïque d'Irvillac se tiendra à la salle Kerlevenez

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 À 19H

À l'ordre du jour :

- Présentation de l'Amicale
- Bilan de l'année écoulée
- Proposition d'animations et de manifestations
- Questions diverses
- Élection du bureau

La réunion se terminera par un **pot de bienvenue suivi d'un pique-nique participatif**.

Nous vous attendons nombreux !

LOG'ADO



L'association Log'ado prépare l'été 2020 .

Elle sera ouverte du lundi 6 au vendredi 31 juillet, puis du 17 au 28 août.

Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année... Les programmes d'activités sera visible sur le site de l'association: www.logado.fr et sur le Facebook LOG'ADO. Ils seront élaborés au fur et à mesure des semaines, tout en veillant au strict respect des normes sanitaires.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 77 17 93 07 (Marie) ou par mail à assologado@gmail.com



Votre salon de coiffure « **LA MAISON DU CHEVEU** »

sera fermé pour congé

Du Dimanche 9 Août au Dimanche 23 Août inclus.

Réouverture le Mardi 25 Août dès 9h.

Vous souhaitez pratiquer le football, dans un club familial, accueillant et compétant ? Vous pouvez nous rejoindre dès à présent ! Le club accueille les filles et les garçons à partir de 5 ans (enfants nés en 2015), dans un club structuré avec des éducateurs formés et diplômés. Idéal pour une pratique conviviale et un développement éducatif et sportif des enfants.

Pour tout renseignement concernant une première adhésion ou un renouvellement d'adhésion, prendre contact avec OLIVIER MOAL (Président) au 06 88 56 02 41 ou ROBERT LE MEUR (SECRETAIRE) au 06 80 16 48 24 ou JOHAN YVINEC au 06 20 15 12 64.

Site internet du club : esmignonne.com

Bonnes vacances à toutes et à tous

Et VIVE LA MIGNONNE !!

Présentation du nouvel entraîneur seniors Gaétan Rembert ainsi que Romain Guédès



Ex-joueurs RI de Châteaulin en présence d'Olivier Moal Président, Luc Ben, Arnaud Séné et Frédéric Debant

ES MIGNONNE

SAISON 2019/2020

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport d'activité sportif & financier - Saison 2019/2020
Présentation du Projet Club - Saison 2020/2021
Election du Comité Directeur
Pot de l'Amitié

**SAMEDI 11 JUILLET -
10H30 - IRVILLAC**

**JOUEURS, EDUCATEURS, DIRIGEANTS, PARTENAIRES,
PARENTS & SYMPATHISANTS : VOUS ÊTES LES
BIENVENUS !**

Notre site internet : www.esmignonne.com / Notre page Facebook : E.S Mignonne

L.B.A

Lutte Biologique Antiparasitaire

Désinsectisation, Dératisation, Désinfection

☎ 06.65.32.08.85

🏠 Irvillac

✉ l.b.a.29@hotmail.com

Devis gratuit

Informations diverses



Centre de Gorre Menez

29470 Lopheret

gorremenez@lespepba.org

02.98.07.31.19



 Can we speak English with Fun ? 6-12 ans Séjour « English & Nature » Du 12 au 17 Juillet <i>Un séjour en immersion totale pour se décomplexer et prendre du plaisir à parler anglais, dans la nature.</i> La journée : Thématiques anglaises, américaines, australiennes, indiennes ... Activités sportives, artistiques, grands jeux ... Les soirées : Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes ... 325 euros  <i>Un séjour classique ... mais 100% en Anglais !!! Pas de cours, uniquement des activités ludiques dans la nature !</i>	 6-12 ans Séjour « Equitation & Nature » Du 19 au 24 Juillet <i>Un séjour partagé entre l'équitation pour les débutants ou les aguerris, et des grands jeux dans la nature.</i> La journée : Equitation, jeux dans la forêt, pêche à pieds, course d'orientation, cuisine ... Les soirées : Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes ... 395 euros
 6-12 ans Séjour « Petits Robinson » Du 12 au 17 Juillet ET Du 26 au 31 Juillet <i>Un séjour pour s'initier à vivre en harmonie avec la nature et à découvrir les techniques de construction et de survie.</i> La journée : Cabanes, course d'orientation, initiation à la peinture rupestre, fabrication d'arc, de purificateur d'eau, course de mini-radeaux ... Les soirées : Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes ... 299 euros	 Du CP au CM2 Séjour « Rentrée des Classes » Du 23 au 28 Août <i>Un séjour conciliant au quotidien l'approche de l'école et l'amusement des vacances !!!</i> La journée : Rentrée des classes les matins (français, maths, anglais, histoire ...) et grands jeux dans la nature les après-midi Les soirées : Feu de camps, soirée dansante, contes et légendes ... 325 euros

Logonna-Daoulas, Association SBE

Les semaines passent et nous sommes impatients, pour beaucoup, à reprendre nos activités physiques et sportives.

En dépit de la Covid, certaines de nos animatrices ont poursuivi le lien avec les adhérents en postant des vidéos et cours en ligne. Nous saluons le travail de qualité qui fut apprécié.

Bientôt le moment de la pause estivale avant de nous retrouver au forum des associations à Logonna le samedi 5 septembre.

Vous pourrez y choisir vos activités et vous y inscrire.

Nous comptons sur vous à la rentrée de septembre.

Bel été à vous tous et vos familles.

Les membres du bureau.

Contacts :

Sylvie Peteau, présidente : 06 83 92 96 21

Annie Jestin, secrétaire : 06 33 70 90 89

Hélène Six, trésorière : 06 83 55 60 92

Anny Madec : 06 30 36 55 70

Ze Guppy's Food

Le temps d'une pause estivale et Ze Guppy's Food vous donne rendez vous sur Irvillac à partir du mois de septembre.

Nathalie MADEC vous proposera plats mijotés, snack traditionnel et crèmes glacées à l'italienne.

07-67-604-903 / www.guppysfood.fr



Il s'agit d'une aide de 50€ HT maximum octroyée par vélo et par personne afin d'inciter les usagers à faire réparer leur vélo auprès des entreprises et associations proposant la réparation de vélo ou l'accompagnement à la remise en état du vélo.

L'aide est versée directement aux réparateurs, une fois le service accompli, sur présentation de la facture sur laquelle sera indiquée la remise sur la prestation hors taxe pouvant aller jusqu'à 50 €. Le réparateur de cycle se sera au préalable inscrit sur la plateforme Coup de Pouce Vélo pour se référencer en tant que structure agréée. A chaque réparation, il transmettra les pièces justificatives sur la plateforme. Le programme Alvéole Coup de Pouce Vélo vérifie la conformité du dossier et rembourse le réparateur / l'atelier du montant de la remise sur facture via un virement hebdomadaire.

-> Nous vous invitons à vous rapprocher des vendeurs/réparateurs de cycles ou associations recycleries de votre commune afin qu'ils puissent se référencer comme structure agréée pouvant bénéficier de l'aide du gouvernement.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



URGENCES

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Voirie et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h
francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h
yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Demandées :

BOUDART Fabien, 11, Malanty : Clôture, abri de Jardin.

LE TRIONNAIRE Alix, 5, route de Daoulas : Réfection/remaniement de couverture.

BOULBIN Frédéric, 25, route de Landerneau : Remaniement de couverture, changement de porte et ravalement sur Hangar.

Accordées :

BEGANTON Philippe, Kersignon : Construction d'une véranda.

BLANCHARD Jérôme, 13, route de Hanvec : Construction abri et clôture.

FIDELIUS Morgane, 28, route de Landerneau : Modification clôture.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandés :

VOURCH Mélanie, chemin de Pont Ar C'hlan : Maison d'habitation.

LE MAT/TOSSER Antoine et Melissa, Mesmerc'h'hou : Réalisation d'une terrasse en béton.

Etat Civil

Naissance :

02/07 : Maya PICQUET, 10, Bodenes

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.



Les travaux d'aménagement paysager et de voirie ont repris dans le lotissement communal Park An Heol.

Il reste toujours deux lots disponibles :

Prix : 60 €/m²

hors frais d'acte.

1 lot de 483 m².

1 lot de 463 m².